



**Le 1<sup>er</sup> avril 2011**  
**Communiqué de presse**

**Le temps des élections s'est achevé avec la réélection de Michel Mercier à la présidence du Conseil Général. Cette parenthèse maintenant fermée, je ne doute pas que l'on revienne à plus de sérénité et d'apaisement.**

**Nous avons tous pu mesurer en effet à quel point le Stade des Lumières a été instrumentalisé lors de la campagne électorale. Il est impératif que maintenant un vrai débat constructif s'installe sur ce projet d'intérêt général, qui ne doit plus être le prétexte à des polémiques politiciennes.**

**C'est d'ailleurs ce qui avait prévalu le 13 Octobre 2008, lors de la signature du protocole de partenariat qui regroupait déjà l'Etat, le Conseil général, le Grand Lyon, le Sytral, la mairie de Décines et l'Olympique Lyonnais.**

**Ce qui est en jeu est bien l'intérêt général, et les enquêtes publiques doivent être l'occasion d'échanges constructifs qui permettront sans nul doute d'améliorer encore le projet, comme cela avait été le cas précédemment puisque il intègre aujourd'hui nombre de demandes issues de la concertation.**

**Ces enquêtes doivent maintenant être lancées, tout comme la Déclaration d'Intérêt Général qui sans être juridiquement indispensable viendra conforter un projet aujourd'hui juridiquement consolidé.**

**L'exemplarité du dossier vient être à nouveau démontrée, tant sur des sujets techniques avec les avis favorables de la commission ACCESSIBILITÉ, la commission SÉCURITÉ et la sous-commission SÉCURITÉ ET SURETÉ PUBLIQUE, que sur les sujets environnementaux avec l'avis favorable de l'autorité**



environnementale (la DREAL), suite au dépôt le 18 janvier des divers dossiers réglementaires dont le permis de construire.

La première analyse administrative, qui avait fait de ce projet un opération « complexe », a permis, grâce au travail des premiers enquêteurs, de faire évoluer le projet et de transformer les « réserves » en autant de solutions au service de l'accessibilité pour tous et du développement durable.

Le projet du Stade des Lumières est devenu un dossier « exemplaire » dont l'Olympique Lyonnais et le football français certes, mais aussi l'est lyonnais qui bénéficiera des nouvelles infrastructures verra son développement renforcé, et au-delà toute l'agglomération lyonnaise, ont un réel besoin.

Ce projet constitue un formidable accélérateur d'aménagement, de développement social et économique, de rayonnement, d'attractivité et de dynamisme pour l'agglomération lyonnaise mais aussi pour l'ensemble de la région Rhône Alpes.

Je sais que, comme la grande majorité des habitants de l'agglomération, la plupart des acteurs politiques, économiques, culturels, associatifs et sportifs soutiennent le Stade des Lumières. Je ne doute pas qu'à l'occasion de ces enquêtes ils pourront faire entendre leur voix.